
Fiches

Éducation



Avertissement

Les sites internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales mettent régulièrement en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

2.1 Enseignement secondaire

À la rentrée 2015, en France, la **population scolarisée** dans l'enseignement secondaire s'élève à 6 millions. 49 % sont des filles, un pourcentage comparable à leur part parmi les 11-18 ans. Si les filles représentent 49 % des collégiens, cette quasi-parité ne s'observe plus dans les différentes filières du second cycle, les filles et les garçons faisant des choix d'orientation différents en fin de collège. Les filles continuent leurs études plus fréquemment en lycée général et technologique que les garçons : elles représentent ainsi 54 % des effectifs de cette voie, contre 43 % en voie professionnelle et 29 % en apprentissage.

Dans la voie générale et technologique, elles optent toujours moins souvent pour les **séries** scientifiques (**S**, **STI2D** et **STL**). Bien qu'en augmentation de 3,5 points depuis 2000, la part des filles en terminale S atteint à peine 47 % en 2015, alors qu'elles représentent 60 % des élèves en terminale **ES** et 80 % en terminale **L**. Dans les séries technologiques, si les filles sont majoritaires en terminale STL, elles restent quasiment absentes de la série STI2D (7 %). Par ailleurs, si la parité est observée dans la filière du management et de la gestion (**STMG**), près de 90 % des élèves de terminale dans la filière de la santé et du social (**ST2S**) sont des filles. Dans l'enseignement professionnel sous statut scolaire, les filles sont peu présentes dans les spécialités de la production : elles représentent seulement 19 % des élèves en CAP et 12 % en baccalauréat professionnel. À l'opposé, elles constituent les deux tiers des élèves dans les spécialités des services.

Les filles sont plus souvent scolarisées jusqu'à l'âge de 18 ans et se trouvent moins souvent en retard scolaire que les garçons. À 11 ans, **âge** théorique d'entrée en sixième, la majorité des

enfants (86 %) sont scolarisés dans le secondaire, mais 13 % d'entre eux sont encore scolarisés dans le premier degré ; cette proportion baisse depuis plusieurs années en raison des politiques éducatives visant à limiter les redoublements dès le primaire. À cet âge, les filles sont un peu plus scolarisées dans le secondaire que les garçons, respectivement 88 % et 84 % ; cet écart de 4 points traduit essentiellement les différences de retard selon le sexe à l'entrée en sixième. À 14 ans, les filles sont plus souvent en troisième que les garçons (78 % contre 72 %). À cet âge, 17 % des garçons sont encore en quatrième, soit 4 points de plus que les filles. Par ailleurs, les garçons suivent un peu plus fréquemment un enseignement adapté. À 17 ans, les différences sont plus marquées : 58 % des filles sont en terminale contre 47 % des garçons (et 3 % des filles et des garçons sont déjà dans le supérieur). 32 % des filles et 41 % des garçons de 17 ans accusent un retard dans la préparation de leur bac ou suivent une formation en CAP. Enfin, les garçons sont un peu plus fréquemment non scolarisés que les filles (respectivement 9 % et 7 %).

La meilleure réussite des filles à l'école s'observe également en matière de taux de réussite aux diplômes du secondaire. L'écart le plus manifeste concerne le diplôme national du brevet, avec des taux d'obtention à la session de 2015 de 89,3 % pour les filles, contre 83,4 % pour les garçons. Concernant le baccalauréat, l'écart de réussite en faveur des filles est de 5,7 points pour le bac professionnel (83,7 % contre 78,0 %), de 2,8 points pour le bac général (92,7 % contre 89,9 %) et de 2,4 points pour le bac technologique (91,9 % contre 89,5 %). En CAP, cette différence est moindre (84,8 % pour les filles et 83,1 % pour les garçons). ■

Définitions

Population scolarisée : elle comprend les élèves, étudiants et apprentis en formation initiale dans les établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), mais aussi ceux dépendant des autres ministères (notamment ceux en charge de l'agriculture et de la santé).

Séries : pour le baccalauréat général, séries scientifique (**S**), économique et sociale (**ES**), littéraire (**L**) ; pour le baccalauréat technologique, séries sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (**STI2D**), de laboratoire (**STL**), du management et de la gestion (**STMG**), de la santé et du social (**ST2S**).

Âge : c'est celui atteint au 1^{er} janvier inclus dans l'année scolaire considérée.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'École* n° 26, Depp, décembre 2016.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, en ligne sur le site www.education.gouv.fr, édition 2016.

Enseignement secondaire 2.1

1. Effectifs d'élèves et d'apprentis dans l'enseignement secondaire et part des filles en 2015-2016

	Effectifs (en milliers)	Part des filles (en %)
Élèves et apprentis de l'enseignement secondaire	6 018,7	48,5
Nombre d'élèves du second degré (MENESR)	5 536,4	49,6
Collégiens (1 ^{er} cycle et SEGPA ¹)	3 318,5	48,9
Lycéens (2 nd cycle général et technologique)	1 550,9	53,8
dont : terminale scientifique (S)	185,4	46,7
terminale économique et sociale (ES)	111,7	60,1
terminale littéraire (L)	55,4	79,5
terminale sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)	31,0	6,6
terminale sciences et technologies de laboratoire (STL)	8,1	57,2
terminale sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)	66,1	52,3
terminale sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)	22,2	89,1
Lycéens professionnels (2 nd cycle professionnel)	667,0	43,1
dont : CAP de la production	63,0	19,2
CAP des services	54,3	67,3
baccalauréat professionnel et BMA ² de la production	227,3	11,9
baccalauréat professionnel et BMA ² des services	310,5	65,9
Nombre d'élèves du second degré relevant des autres ministères³	215,8	45,5
Nombre d'apprentis du secondaire (y compris pré-apprentis en CFA)	266,5	29,2

1. Section d'enseignement général et professionnel adapté.

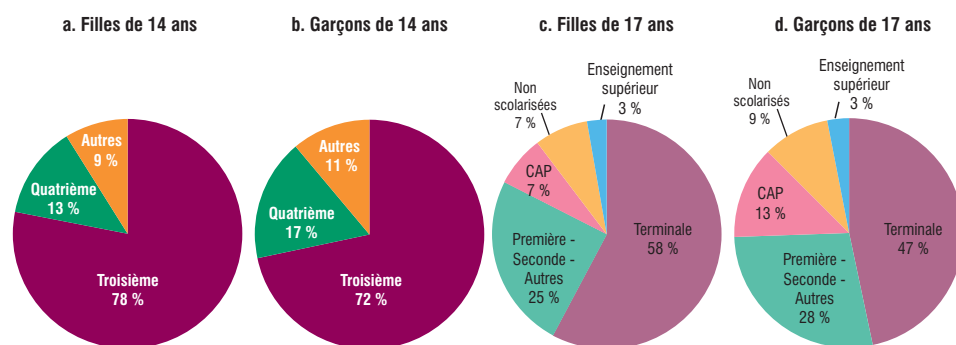
2. Brevet des métiers d'art.

3. Ministères en charge de l'agriculture et de la santé (établissements hospitaliers et médico-éducatifs).

Champ : France, enseignement public et privé.

Source : MENESR-Depp.

2. Taux de scolarisation des filles et des garçons de 14 et 17 ans en 2014-2015



Champ : France (hors Mayotte), enseignement public et privé.

Sources : MENESR-Depp ; MENESR-DGESIP-DGRI-SIES ; SSP ; Drees ; Insee.

3. Taux de réussite aux principaux diplômes délivrés dans le secondaire selon le sexe, session 2015

	Diplôme national du brevet	CAP/CAPA ¹	Baccalauréat général	Baccalauréat technologique	Baccalauréat professionnel	Ensemble des baccalauréats
Filles	89,3	84,8	92,7	91,9	83,7	90,1
Garçons	83,4	83,1	89,9	89,5	78,0	85,6
Ensemble	86,4	83,8	91,5	90,7	80,5	87,9

1. Certificat d'aptitude professionnelle (agricole).

Champ : France.

Source : MENESR-Depp.

2.2 Enseignement supérieur

À la rentrée 2015, 2,55 millions d'étudiants sont inscrits dans l'**enseignement supérieur** en France, dont 55,1 % sont des femmes. Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants, même si la part des premières a légèrement régressé ces dix dernières années (55,8 % en 2005-2006).

En 2014-2015, le **taux de scolarisation** des femmes dans le supérieur dépasse celui des hommes à tous **âges**. En 1990, c'était déjà le cas de 18 à 24 ans, mais le taux de scolarisation des hommes était légèrement plus élevé de 25 à 29 ans. Depuis 25 ans, la scolarisation dans l'enseignement supérieur des femmes de 18 à 29 ans a, en effet, un peu plus progressé que celle des hommes.

En 2014-2015, à 18 ans, 45,2 % des jeunes femmes sont inscrites dans le supérieur, contre 36,7 % des jeunes hommes (78,1 % des femmes et 76,8 % des hommes étant au total scolarisés toutes formations confondues). Pour les femmes comme pour les hommes, le taux de scolarisation dans le supérieur est maximal à 19 ans (respectivement 55,0 % et 46,0 %), puis diminue progressivement avec l'âge. À 25 ans, il atteint 11,2 % pour les femmes, contre 10,2 % pour les hommes. À 29 ans, il n'est plus que de respectivement 2,9 % et 2,6 %. L'écart de scolarisation dans l'enseignement supérieur entre les femmes et les hommes décroît donc avec l'âge entre 19 et 29 ans, passant de 9,0 points à 19 ans à 0,3 point à 29 ans.

La part des femmes varie considérablement selon la filière et la spécialité de formation. Dès l'expression des choix d'orientation en classe de terminale, les femmes, quels que soient leurs origines sociales et leurs parcours scolaires, se portent moins que les hommes vers les filières

sélectives ou scientifiques, à l'exception des études de santé. Elles sont minoritaires dans les **CPGE** (42 %), les préparations au **DUT** (40 %), et de façon encore plus marquée dans les filières à la fois sélectives et scientifiques (27 % des effectifs des formations d'ingénieurs). À l'opposé, elles sont très majoritaires dans les formations paramédicales ou sociales (84 %), mais aussi dans les filières de langues, lettres et sciences humaines à l'université (70 %). Elles représentent la moitié des effectifs dans les écoles de commerce ainsi qu'en **STS**.

À l'université, la répartition femmes-hommes varie également selon les disciplines scientifiques : seulement 22 % des étudiants des classes de préparation au DUT dans les spécialités de production et d'informatique et 28 % des étudiants en sciences fondamentales et applications sont des femmes. En revanche, les femmes sont majoritaires dans les domaines de la santé (64 %) et des sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers (60 %).

Ces clivages se sont peu réduits durant la dernière décennie. Certes, la part des femmes a notablement progressé dans les formations d'ingénieurs (+ 2,4 points) ou les préparations au DUT production ou informatique (+ 2,4 points). Mais elle a également progressé dans des filières où elles étaient déjà très majoritaires, comme les formations paramédicales et sociales (+ 4,8 points) et les disciplines de santé à l'université (+ 3,2 points).

Plus nombreuses dans l'enseignement supérieur, les femmes inscrites obtiennent aussi plus souvent que les hommes un diplôme du supérieur, en particulier long. Au total, 49 % des sortantes de formation initiale en 2012, 2013 ou 2014 sont titulaires d'un diplôme du supérieur contre 40 % pour les hommes. ■

Définitions

Enseignement supérieur : comprend les établissements universitaires, y compris les instituts universitaires technologiques (IUT) préparant au diplôme universitaire de technologie (**DUT**), les classes préparatoires aux grandes écoles (**CPGE**), les sections de techniciens supérieurs (**STS**) et autres établissements d'enseignement post-baccalauréat.

Taux de scolarisation : pour une population d'une tranche d'âge donnée, rapport entre l'effectif d'élèves, d'apprentis et d'étudiants de cette tranche d'âge, et l'effectif de la population totale correspondante.

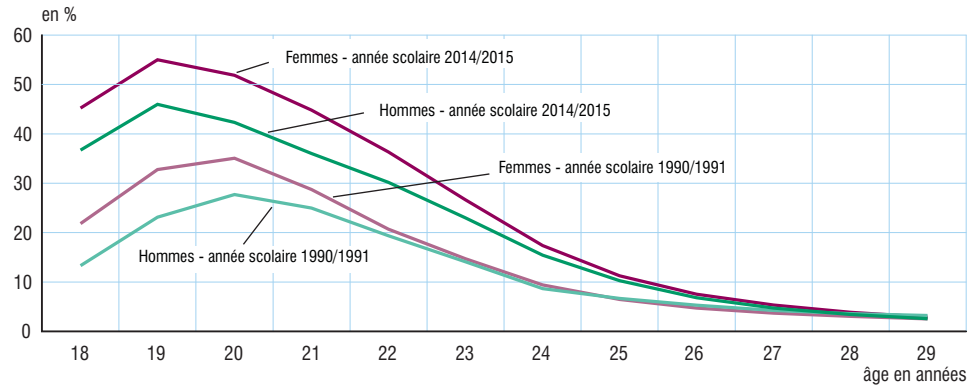
Âge : c'est celui atteint au 1^{er} janvier inclus dans l'année scolaire considérée.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'École*, n° 26, Depp, décembre 2016.
- « Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2015-2016 », *Note d'information* n° 11, MENESR, décembre 2016.
- « Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2015-2016 en forte progression, notamment à l'université », *Note d'information* n° 10, MENESR, décembre 2016.
- *L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France*, n° 9, MENESR, juin 2016.

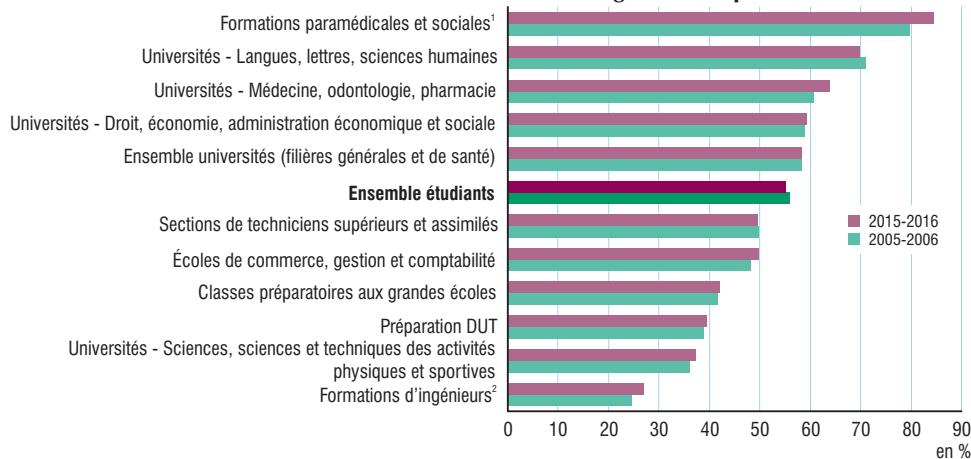
Enseignement supérieur 2.2

1. Taux de scolarisation des femmes et des hommes selon l'âge dans l'enseignement supérieur



Champ : France métropolitaine en 1990-1991, France (hors Mayotte) en 2014-2015, tous ministères, enseignement public et privé.
Sources : MENESR-Depp ; MENESR-DGESIP-DGRI-SIES ; SSP ; Drees ; Insee.

2. Part des femmes dans les différentes formations d'enseignement supérieur



1. Les dernières données disponibles portent sur 2014-2015. 2. Y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, du groupe des instituts nationaux polytechniques (INP), des universités de technologies et les formations d'ingénieurs en partenariat.

Champ : France.
Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES ; MENESR-Depp.

3. Part des femmes dans les disciplines scientifiques à l'université

	2005-2006	2015-2016
Ensemble des disciplines scientifiques	43,2	46,7
Préparations DUT production et informatique	19,1	21,5
Formations scientifiques¹	36,6	38,7
<i>dont : sciences fondamentales et applications</i>	27,3	28,0
<i>sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers</i>	57,7	60,1
<i>pluri sciences</i>	39,5	43,7
Santé	60,7	63,9
<i>dont : médecine et odontologie</i>	59,5	62,3
<i>pharmacie</i>	66,7	63,7
<i>pluri santé</i>	///	67,8

1. Y compris les formations d'ingénieurs universitaires.

Champ : France.

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES.

2.3 Diplômes et insertion professionnelle

En 2015, en France métropolitaine, parmi les moins de 45 ans, les femmes sont plus diplômées que les hommes. Elles sont tout d'abord moins souvent non diplômées. 12 % des femmes de 25 à 34 ans n'ont aucun diplôme ou seulement le brevet des collèges, contre 15 % des hommes de la même classe d'âge. Le plus faible taux de sans-diplôme chez les femmes s'observe également pour les 35-44 ans, mais pas pour les femmes plus âgées. Les jeunes femmes possèdent aussi plus souvent un diplôme du supérieur : c'est le cas de la moitié des femmes de 25 à 34 ans, contre quatre hommes sur dix de cette classe d'âge. Cet écart entre femmes et hommes est apparu au fil des générations : alors qu'il n'existe pas pour les 55-64 ans et reste limité pour les 45-54 ans (+ 2 points), il augmente ensuite pour atteindre 9 à 10 points pour les moins de 45 ans. Enfin, parmi ces derniers, les femmes sont aussi plus souvent diplômées du supérieur long (licence, master, doctorat, diplômes d'écoles de commerce et d'ingénieurs) que les hommes ; c'est le cas de 31 % des femmes de 25-34 ans, contre 26 % de leurs homologues masculins.

Globalement plus diplômées, les femmes sont moins souvent confrontées au chômage à leur sortie du système éducatif : en moyenne, entre 2013 et 2015, le **taux de chômage** des femmes **sorties de formation initiale** depuis un à quatre ans s'établit à 19 %, contre 22 % pour les hommes. La détention d'un diplôme réduit les risques de chômage, pour les femmes comme pour les hommes.

En revanche, un à quatre ans après leur sortie de formation initiale, les jeunes femmes sont plus souvent inactives que les jeunes hommes (17 % contre 13 %). L'inactivité est particulièrement

répandue chez les non-diplômés où elle concerne 45 % des femmes et 32 % des hommes. Si les jeunes sortantes non diplômées appartiennent aussi souvent que leurs homologues masculins au **halo autour du chômage** (13 %), elles sont plus souvent en reprise d'études (12 % contre 8 %) ou inactives pour une autre raison (20 % contre 11 %).

Pour une partie importante des jeunes sortants, l'accès à l'emploi passe par l'**emploi temporaire**. Un à quatre ans après leur sortie de formation initiale, 37 % des femmes et 32 % des hommes qui travaillent occupent un emploi temporaire. Pour les femmes comme pour les hommes, la part d'emplois temporaires décroît avec le niveau de diplôme. Cependant, quel que soit le niveau de diplôme, les jeunes femmes sont davantage en emploi temporaire que leurs homologues masculins. Elles travaillent aussi davantage à temps partiel : c'est le cas de 24 % des jeunes sortantes en emploi, contre 11 % des hommes. Quel que soit le niveau de diplôme, les jeunes femmes sont plus souvent à temps partiel, mais l'écart est plus faible pour les diplômés du supérieur long. De même, 15 % des jeunes sortantes qui occupent un emploi sont en situation de **sous-emploi**, c'est-à-dire souhaiteraient travailler davantage, contre 8 % de leurs homologues masculins.

En moyenne entre 2013 et 2015, tous temps de travail confondus, les jeunes femmes sorties de formation initiale depuis un à quatre ans perçoivent des **salaires nets médians** inférieurs de 9 % à ceux de leurs homologues masculins (1 320 euros par mois contre 1 450). Les écarts de salaires entre femmes et hommes s'observent à niveau de diplôme équivalent. Le temps partiel n'explique qu'une partie de ces écarts. ■

Définitions

Taux de chômage, halo autour du chômage : voir *fiche 3.3*.

Sortie de formation initiale : première interruption d'au moins un an des études effectuées en école supérieure, université, lycée, collège, centre de formation des apprentis ou école primaire.

Emplois temporaires : contrats à durée déterminée (dont ceux en contrats aidés), missions d'intérim et contrats d'apprentissage.

Sous-emploi : voir *fiche 3.4*.

Salaires nets médians : salaire tel que la moitié des salariés gagne moins et que l'autre moitié gagne plus. Salaire mensuel net de cotisations sociales, primes comprises, déclaré par les salariés pour leur profession principale.

Pour en savoir plus

- « L'insertion des jeunes sur le marché du travail : l'emploi est majoritaire chez les plus diplômés, l'inactivité domine chez les non-diplômés », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2016.
- Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, édition 2016.
- Formations et emploi*, coll. « Insee Références », édition 2013.

Diplômes et insertion professionnelle 2.3

1. Diplôme le plus élevé obtenu selon l'âge et le sexe en 2015

en %

	25-34 ans		35-44 ans		45-54 ans		55-64 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Aucun diplôme, certificat d'études ou brevet des collèges	11,8	14,7	14,3	16,6	25,3	22,9	38,3	30,6
CAP, BEP ou équivalent	16,6	21,9	17,5	24,8	28,7	37,0	25,2	35,4
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	22,3	22,6	20,4	20,8	16,6	13,1	14,0	11,7
Supérieur court ¹	18,0	14,4	22,1	15,7	15,0	11,7	11,4	8,2
Supérieur long ²	31,3	26,4	25,7	22,1	14,4	15,3	11,1	14,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part de bacheliers ou plus	71,6	63,4	68,2	58,6	46,0	40,1	36,5	34,0

1. Notamment DUT, BTS, Deug, diplômes paramédicaux et sociaux de niveau équivalent.

2. Notamment licence, master, doctorat, diplômes d'écoles de commerce et d'ingénieurs.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 25 à 64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi 2015.

2. Situation sur le marché du travail des jeunes sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans selon le diplôme le plus élevé et le sexe

en %

	Taux de chômage ¹	Situation sur le marché du travail				
		En emploi	Au chômage	Inactifs appartenant au halo autour du chômage	Inactifs en formation formelle (hors halo)	Autres inactifs
Diplômés du supérieur long	11	83	10	3	3	2
Femmes	10	82	9	3	3	3
Hommes	11	85	10	2	2	1
Diplômés du supérieur court	13	80	12	3	3	2
Femmes	12	80	11	3	3	3
Hommes	14	80	13	3	3	1
Baccalauréat ou équivalent	22	64	18	5	9	4
Femmes	23	61	18	6	10	5
Hommes	21	67	18	5	7	3
CAP, BEP ou équivalent	29	62	25	7	3	5
Femmes	27	60	22	7	3	8
Hommes	30	63	26	6	2	3
Aucun diplôme ou brevet des collèges	51	31	32	13	9	15
Femmes	50	28	27	13	12	20
Hommes	52	33	35	13	8	11
Ensemble	20	68	17	5	5	5
Femmes	19	68	15	5	6	6
Hommes	22	68	19	5	5	3

1. Champ restreint aux actifs.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 à 64 ans sorties de formation initiale depuis 1 à 4 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013, 2014 et 2015.

3. Situation d'emploi des jeunes sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans selon le diplôme le plus élevé et le sexe

en %

	Part des emplois temporaires	Part des emplois à temps partiel	Taux de sous-emploi	Salaire médian (temps plein ou partiel, en euros 2015)
Diplômés du supérieur long	25	12	6	1 760
Femmes	28	15	8	1 680
Hommes	21	9	5	1 950
Diplômés du supérieur court	32	14	9	1 400
Femmes	35	19	12	1 330
Hommes	28	7	5	1 480
Baccalauréat ou équivalent	43	23	15	1 200
Femmes	48	34	22	1 100
Hommes	38	14	10	1 300
CAP, BEP ou équivalent	44	21	15	1 200
Femmes	49	36	25	1 140
Hommes	40	9	8	1 300
Aucun diplôme ou brevet des collèges	58	29	22	1 040
Femmes	60	42	30	920
Hommes	57	22	17	1 080
Ensemble	35	17	11	1 400
Femmes	37	24	15	1 320
Hommes	32	11	8	1 450

Champ : France métropolitaine, actifs occupés âgés de 15 à 64 ans sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013, 2014 et 2015.